

# Un exemple de déploiement d'un service de recharge

---

Information sur le projet porté par le  
SYANE

19 janvier 2021



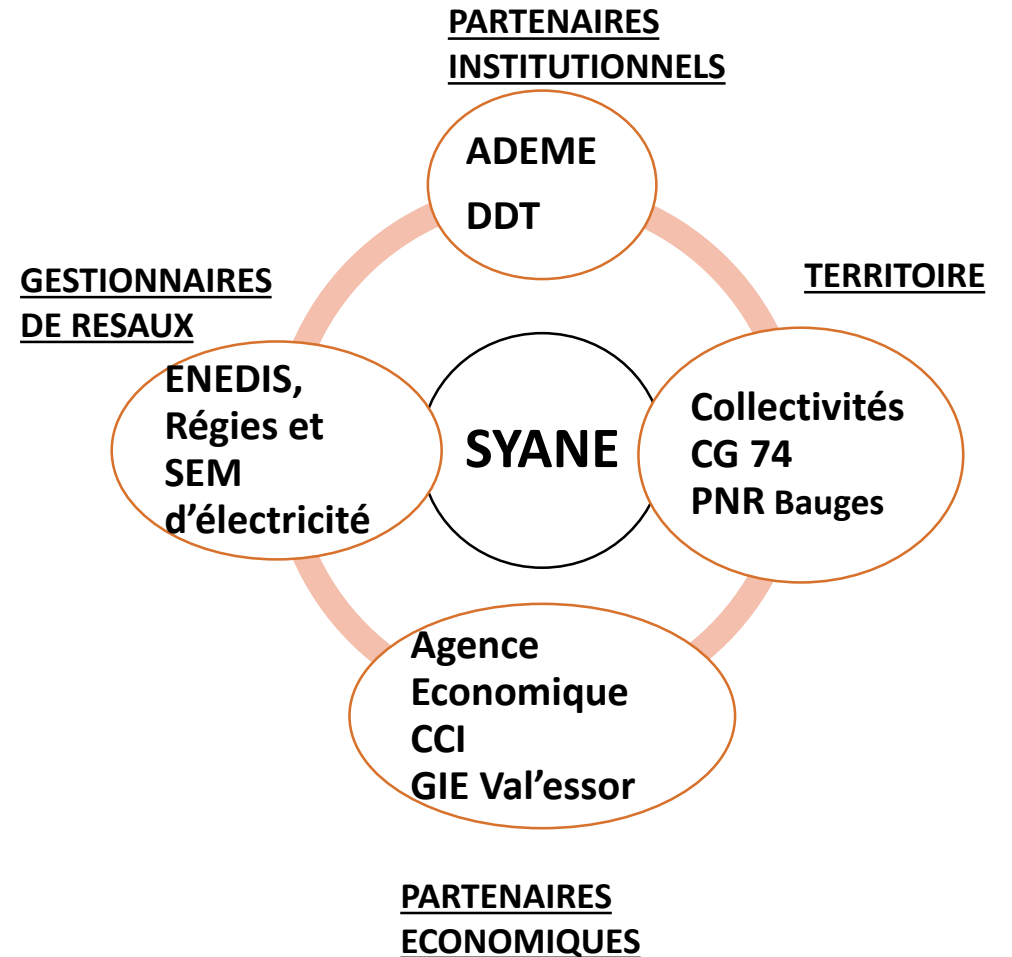
## Contexte et historique

- **2010 Loi Grenelle II:**
  - la création, l'entretien et l'exploitation des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electrique (IRVE) devient une compétence communale transférable
- **2014: Lancement du projet du SYANE**
  - **Une étude d'opportunité et une enquête sont réalisées sur le territoire:** elles mettent en évidence l'intérêt de la mise en place d'un service de recharge à l'échelle du département (enjeux et caractéristiques spécifiques au territoire) et les besoins de réassurance des usagers pour favoriser l'évolution des comportements vers la mobilité électrique
  - **Un comité de pilotage des acteurs locaux est installé**
  - **Le SYANE s'engage dans un projet de déploiement de service de recharge** qui vise à assurer une cohérence territoriale en terme de maillage et de technologie pour rassurer les usagers
- **2015: La mise en place du cadre d'intervention du SYANE**
  - **Mars 2015 :** le SYANE intègre la compétence IRVE (CGCT 2224-37) à ses statuts, il obtient le concours financier de l'Etat dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir opéré par l'ADEME



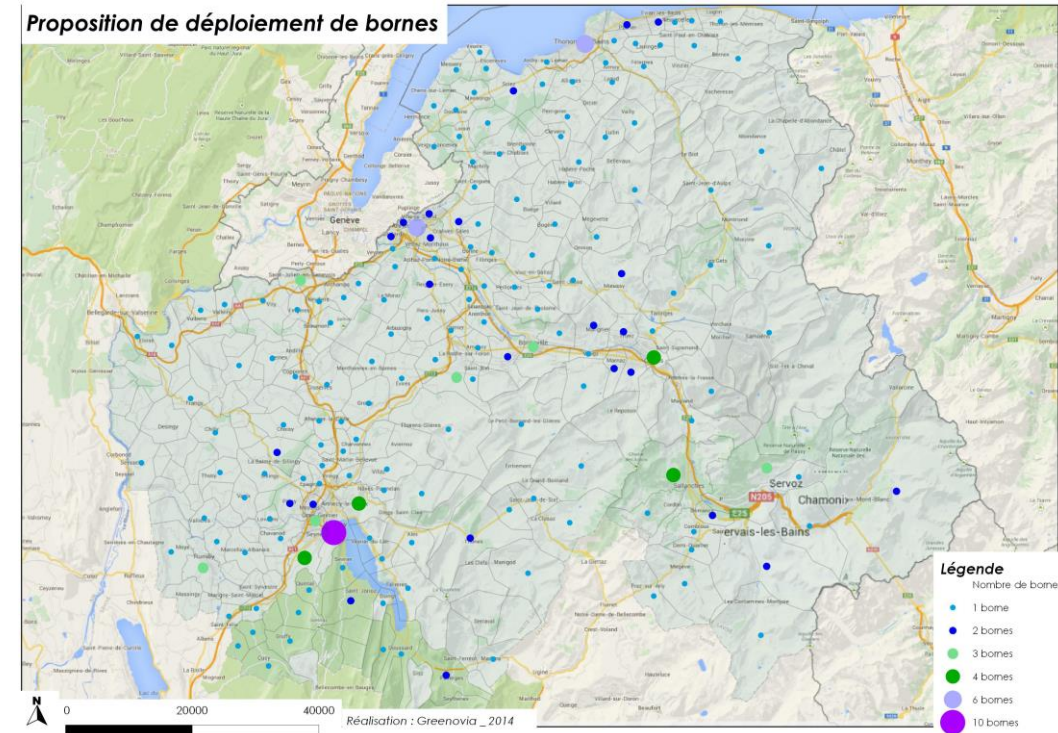
## Le comité de pilotage du projet

- **Présidé par le SYANE**
- **Composition**
  - membres du Comité du SYANE
  - les communes et groupements de communes ayant manifesté leur souhait d'être associées
  - des partenaires économiques ou institutionnels (ADEME, DDT, CCI, associations, gestionnaires de réseaux de distribution)
- **Mandat**
  - Suivre les études et le projet
  - Faciliter les échanges concernant le service de recharge
  - Améliorer la concertation entre les acteurs du territoires
- **Fréquence:** ~2 fois par an



## La construction du schéma de déploiement initial

- Réalisé en 2014
- Méthode
  - Etude des perspective de développement de la mobilité électrique sur le territoire (à l'échelle communale)
  - Identification de « zones de recharge »- regroupement de communes
  - Identification d'une année cible pour le déploiement & respect d'un seuil de 1 point de charge pour 10 véhicules rechargeables -> défini le nombre de points à déployer
  - Etude de localisation: identification de points d'intérêts -> sélection des zones et des équipements
- Prise en compte de l'existant et des projets en cours
  - Contacts avec les porteurs de projet (Bolloré, CNR, les Entreprises Locales de Distribution, les centres commerciaux, etc.)



# Le service de recharge du SYANE

## Un service de recharge cohérent pour rassurer

- **Un service de qualité**

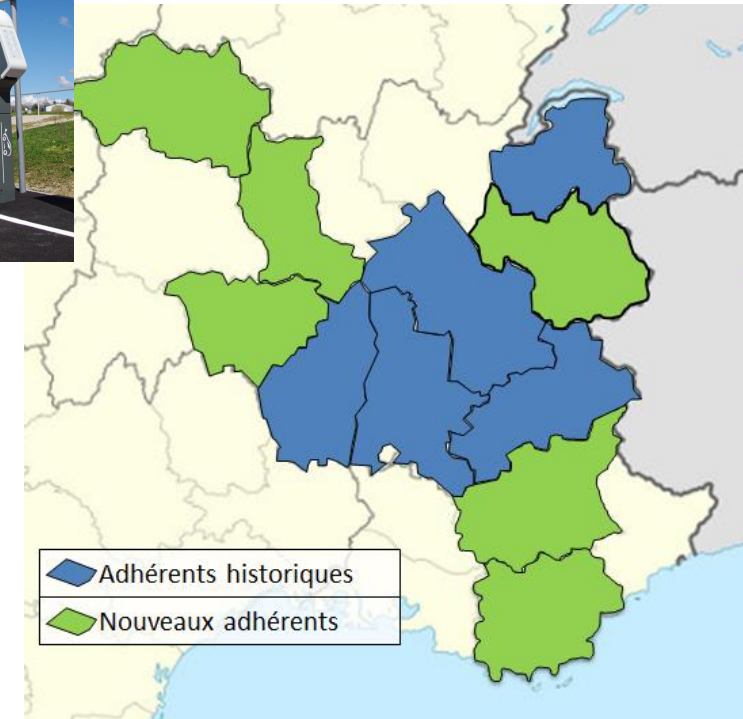
- Facile d'accès: badge RFID, application, Carte Bleue
- Entretenu, communiquant et suivi pour faciliter les dépannages et construire un retour d'expérience

- **Un réseau qui maille le territoire**

- Plus de 80% de la population de Haute-Savoie couverte par la compétence IRVE du SYANE (184 communes concernées)
- 147 bornes mises en service de 2015 à 2018

- **Intégré à un réseau plus grand -> le réseau eborn**

- Pour faciliter la mobilité à une échelle interdépartementale/ interrégionale
- Un regroupement de 11 syndicats d'énergie des régions PACA et AuRA



1 carte d'abonnement unique

1 tarification



1200 bornes

Un marché qui évolue rapidement: besoins, technologie, autres déploiements...  
⇒ le service doit évoluer en cohérence avec les besoins et initiatives du territoire (SDIRVE)